



Les réunions de chantier

Réunion à thème des Offices du 18 juin 2009
Compte-rendu

Participaient à la réunion :

Christian Bachelier Lubin : secrétaire général FFB du Maine et Loir
 Louis Bessard : secrétaire Office de Saône et Loire
 Pascal Brienne : président Office du Nord-Pas de Calais
 François Chevallereau : président Office des Deux-Sèvres
 Bruno Curis : président Office du Rhône
 Jean-Claude Lacan : président Office de l'Hérault
 Bruno Lesage : secrétaire Office de Drôme-Ardèche
 Alain Piquet : vice-président Office du Calvados
 Yvon Tixier : président Office de Drôme-Ardèche
 Lionel Vié : président Office du Maine et Loir
 Thierry Vivrel : président Office du Calvados
 Daniel Semelet : président de l'OGBTP
 Paul-François Luciani : trésorier de l'OGBTP
 Jean-Pierre Anquetil : vice-président de l'OGBTP
 Cécile Roux-Belec : juriste FFB/DJF

1. La réunion de chantier

L'Office de la Drôme-Ardèche a mené à son terme une réflexion approfondie sur la dégradation des relations entre architectes et entrepreneurs, et sur les solutions à retenir pour s'y opposer. Deux moments ont paru essentiels pour inverser cette tendance et pour proposer de meilleures pratiques que celles trop souvent constatées : la préparation du chantier et la réunion de chantier.

Yvon Tixier, président de l'Office depuis quelques mois en remplacement de Noël Cessieux, a présenté le résultat de ce travail très intéressant, sous la forme de 4 fiches, dont trois concernent la réunion de chantier, et qui traitent successivement de ses objectifs, déroulement et compte-rendu.

Yvon Tixier a également exposé la méthode de travail de l'Office (mise en place d'un groupe de travail de 3 architectes / 3 entrepreneurs), le principe des fiches présentées (constat / remèdes / outils), l'élargissement de la réflexion aux bureaux d'études, les expérimentations envisagées et le recours à certains outils.

Bruno Lesage, secrétaire de l'Office, a pour sa part insisté sur le regard très différent des architectes et des entrepreneurs sur le chantier et sur ce qui s'y passe, cause importante de nombreuses difficultés relationnelles entre les deux partenaires.

Thierry Vivrel, président de l'**Office du Calvados**, a présenté un guide de bonnes relations sur chantier, dans lequel les pratiques de la réunion de chantier ont une place importante.

Ce guide propose dans le détail, avec humour et dans une présentation sympathique, un ensemble de bons réflexes et de bonnes dispositions, aussi bien pour les architectes que pour les entrepreneurs.

Alain Piquet, vice-président, a insisté sur la reconnaissance réciproque nécessaire pour qu'architectes et entrepreneurs travaillent ensemble au service du projet.

Ce guide sera proposé pour diffusion à l'Ordre des architectes, et l'idée de le remettre par l'architecte aux entrepreneurs en début d'opération est à l'étude.

2. Synthèse des documents proposés

Sans revenir sur les principaux errements constatés par la totalité des participants, la lecture des documents distribués permet de tirer quelques conclusions sur le sujet :

Les **objectifs** de la réunion de chantier sont simples à recenser :

- Contrôler l'avancement et la conformité des travaux,
- Mettre en place les solutions correctives sur ces deux plans, avec l'accord des intervenants,
- Régler quelques problèmes exceptionnels du chantier vis-à-vis de son environnement.

Quelques **conseils** de bon sens font l'unanimité :

- Invitation des seuls entrepreneurs (et de certains prestataires) concernés par l'avancement et par les sujets traités,
- Envoi du compte-rendu sous forme réduite et synthétique au plus tard le lendemain de la réunion, avec ordre du jour de la réunion suivante,
- Présence des seuls interlocuteurs capables de traiter les problèmes évoqués,
- Limitation de la durée des réunions (1 heure 30' semble optimal pour la grande majorité des chantiers).
- Traitement de nombreux sujets hors réunion (conception, technique, choix de couleurs et de matériaux, etc.),

3. Echanges sur le sujet

Les trois causes principales de dysfonctionnement relevées par les participants sont :

- une préparation insuffisante, aussi bien pour la maîtrise d'oeuvre que pour les entrepreneurs, chacun dans son domaine,
- une absence ou une insuffisance d'anticipation concernant les sujets obligatoires à traiter et à régler,
- la non communication des informations aux personnes présentes sur le chantier.

Bien que le sujet soit la réunion de chantier, tous les participants ont insisté sur l'importance prioritaire de **la préparation de chantier** sur trois plans :

- La mission de **synthèse** entre tous les documents (plans, réservations) doit être commandée explicitement au maître d'oeuvre.

- La **période de préparation** de chantier doit exister et avoir une durée suffisante, en relation avec la complexité de l'opération.
- En parallèle, chaque acteur du chantier doit se **préparer à l'exécution** qui lui incombe en étudiant son dossier, (sans se limiter à sa proposition de prix), pour, dès le premier jour, connaître le détail de ses obligations contenues dans les pièces du marché.

Force est de constater que le non respect quasi systématique de ces conditions pollue toutes les réunions de chantier qui doivent traiter collectivement tous les problèmes qui auraient du être réglés individuellement avant tout démarrage de travaux.

La mauvaise préparation de chantier « impose » les mauvaises réunions de chantier !!

Une autre cause de désordre pour les réunions de chantier est la mauvaise qualité fréquente des dossiers d'appels d'offres : CCTP romans fleuves avec des généralités plus importantes que les spécificités du marché, manque de concordance entre les documents graphiques et parfois avec le CCTP, etc.

La formation initiale actuelle des architectes semble en être une des causes, et en particulier la durée trop courte (6 mois) de la HMO (habilitation de la maîtrise d'œuvre). Les architectes ont alors tendance à sous-traiter la rédaction du CCTP, ce qui amplifie les problèmes, et conduit au morcellement de la maîtrise d'œuvre.

D'où une deuxième évidence :

Le dossier PROJET de mauvaise qualité interdit la réunion de chantier efficace !!

La **capacité de diriger** une réunion n'est pas naturelle pour un architecte, pas plus que celle de **participer efficacement** à une réunion pour un entrepreneur. Or la réunion de chantier est un lieu qui fait émerger tous les points faibles des intervenants (non connaissance du dossier, absence de ponctualité, non respect de la parole donnée, manque de savoir vivre, etc.), et qui nécessite de connaître quelques techniques pour les traiter.

Pourquoi ne pas développer les réunions de formation aux techniques de réunion ?

La **première réunion de chantier** est presque toujours :

- le point de départ pour l'entrepreneur
- le milieu du parcours pour l'architecte.

La réunion de présentation du projet aux entrepreneurs par l'architecte est un moyen pour aider l'entrepreneur à mieux prendre conscience et connaissance de l'ouvrage qu'il s'est engagé à exécuter. Elle permet à l'architecte de présenter le projet, son contexte, les missions contractuelles de la Maîtrise d'œuvre avec son client et leur contenu, etc.

4. Comment mettre en œuvre ?

Comment faire pour que les progrès soient réels dans le quotidien des architectes et entrepreneurs ?

Quelques pistes ont été proposées :

- Améliorer la formation des jeunes, et en particulier des jeunes architectes en leur donnant une pratique du terrain.
- Améliorer l'organisation interne des entreprises (hiérarchie, communication, etc.)
- Communiquer vers les architectes et entrepreneurs à travers le syndicat local d'architectes et la FFB départementale (cf. nos statuts) pour qu'ils diffusent les recommandations des Offices.

- Trouver un ou deux maîtres d'ouvrage pour organiser des chantiers tests, et communiquer sur les objectifs, les résultats, les progrès à généraliser, etc.

Bien que le sujet traité soit banal et d'une pratique courante, force est de constater que les solutions pour améliorer de façon durable ne sont évidentes pour personne. Il est convenu qu'une réunion à thème de 2010 traitera ce thème de la mise en œuvre des actions de progrès.

5. Vie des Offices

L'Office du **Calvados** veut engager une réflexion sur la rédaction des CCTP, à la suite des conclusions du travail sur les réunions de chantier.

L'Office des **Deux-Sèvres** poursuit la formalisation des documents concernant la synthèse avant de passer à la phase d'expérimentation. Il produira prochainement un triptyque sur le sujet : définition, schéma d'organisation pour les divers types de marché, errements et recommandations.

L'Office de **Drôme - Ardèche** reprend le travail effectué sur la gestion des déchets, il y a quelques années, pour essayer de mettre en œuvre les dispositions qu'il contient. Une réflexion sur les modes de consultations sera prochainement entreprise.

L'Office de **Maine et Loire**, qui a eu un écho favorable à la diffusion de sa lettre sur le dumping, ne voit actuellement aucune conséquence dans les faits. Il se pose la question : Comment faire passer dans la pratique les bonnes intentions exprimées ?

L'Office du **Nord - Pas de Calais** est en cours de finalisation d'un document concernant la propreté des chantiers.

L'Office du **Rhône** souhaite rédiger un document sur le thème des queues de chantier.

L'Office de **Saône et Loire**, dans le cadre de son travail sur la situation de travaux, a rédigé une situation et un bordereau de paiement types. Ces documents concernent surtout les marchés privés.

6. Prochaine réunion à thème

La prochaine réunion à thème des Offices aura lieu :

le 19 novembre à 10 heures

6/14 rue La Pérouse en salle n°4.

Le thème sera : « **La synthèse** » à partir du travail engagé par l'Office des Deux-Sèvres.

Tous les présents (ainsi que tous les absents) sont conviés à participer à l'**Assemblée générale**, d'autant qu'Alain MAUGARD a accepté d'y participer pour traiter du développement durable.

le jeudi 22 octobre à partir de 9 heures 15.